

**2CMIG**  
SASU au capital de 200 000 euros,  
immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 922 283 502,  
dont le siège social est situé : 54 rue Alexandre Boutin – 69100 VILLEURBANNE

## **PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 23 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
le vingt-trois juin, à quatorze heures,

Au siège social, 81 RUE ALEXANDRE BOUTIN – 69100 VILLEURBANNE

Associé unique et seul président de ladite société,  
La réunion est présidée par Monsieur Clément CHAAL.

**A pris les décisions ci-après relatives à :**

### **ORDRE DU JOUR**

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts

### **Première résolution**

---

L'Associé unique décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société comme suit :

Ancienne adresse :

54 RUE ALEXANDRE BOUTIN  
69100 VILLEURBANNE

Nouvelle adresse :

81 RUE ALEXANDRE BOUTIN  
69100 VILLEURBANNE

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé 81 RUE ALEXANDRE BOUTIN 69100 VILLEURBANNE. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LYON.

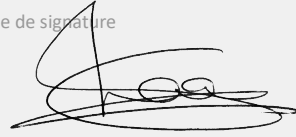
**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

**Monsieur Clément CHAAL**

Zone de signature

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned over a light gray rectangular background.